

GaLIEN

Centre
Oscar Lambret
UNICANCER HAUTS-DE-FRANCE

N°40

La lettre d'information sur les médicaments innovants en cancérologie | N° 40 - AVRIL 2021

LE CHIFFRE DU MOIS

3

C'est le nombre de recommandations concernant les innovations thérapeutiques proposées par le CCNE.

Le Comité Consultatif National d'Ethique pour les sciences de la vie et de la santé s'est autosaisi de plusieurs questions. Comment concilier l'accès aux traitements coûteux aux malades, la pérennité du système d'Assurance Maladie et les intérêts des industriels ? Comment justifier des prix élevés et définir des prix justes ?

Son [avis](#) fait état de trois recommandations :

- exiger la **transparence**
- renforcer et/ou élargir les compétences de la **puissance publique**
- développer une politique de **coopération** à l'échelle européenne, voire internationale.

DANS L'ACTUALITE

STRATEGIE DECENNALE DE LUTTE CONTRE LE CANCER 2021-2030

Prenant la suite des trois Plans cancer, elle a fait l'objet d'une consultation citoyenne.

Cette stratégie a été dévoilée par le président de la République le 4 février ([décret](#)).

Quatre axes sont identifiés :

- améliorer la **prévention**
- limiter les **séquelles** et améliorer la **qualité de vie**
- lutter contre **les cancers de mauvais pronostic**
- s'assurer que les **progrès bénéficient à tous**.



La coopération, européenne et internationale, constitue une composante essentielle de cette stratégie.

De même que la recherche, tant fondamentale que translationnelle et clinique, qui sera renforcée, avec l'utilisation élargie de l'intelligence artificielle.

Au sein des fiches actions de la [feuille de route couvrant la période 2021-2025](#), soulignons celles-ci :

- développer la recherche pour **diminuer les séquelles et améliorer la qualité de vie** des personnes. L'immunothérapie constitue une priorité.
- **anticiper les innovations** et prendre en compte la prévention des séquelles dans leur évaluation. Faire évoluer les modèles d'évaluation des nouveaux médicaments. Optimiser les procédures d'accès précoce, les conditionner à un suivi en temps réel et à une évaluation pouvant conduire au retrait. Développer des

procédures d'évaluation accélérées (« fast tracking »). Faire évoluer le dispositif de financement des médicaments onéreux. Repérer et anticiper l'impact des dispositifs et traitements innovants (« horizon scanning »).

- faciliter **l'accès des personnes aux innovations** diagnostiques et thérapeutiques. Rendre la médecine de précision accessible à tous. Accompagner les professionnels de santé par une diffusion plus efficace des stratégies thérapeutiques innovantes.
- proposer un programme national de **pertinence et désescalade thérapeutique**.
- développer la recherche sur les **cancers de mauvais pronostic**. Proposer un appel à projets comportant une forte prise de risque de type « High Risk High Gain ». Proposer de nouveaux essais cliniques (nouvelles méthodologies, nouveaux modèles, AcSé, essais comparatifs).
- assurer l'accès des patients à des thérapeutiques innovantes dans le cadre d'**essais cliniques**. Encourager les industriels à investir dans le champ des cancers de mauvais pronostic. Améliorer la lisibilité de l'offre d'essais cliniques.
- **renforcer la place de la France** en tant qu'acteur majeur sur la scène européenne et internationale.

Ceci fait le lien avec le [plan européen pour vaincre le cancer](#), dévoilé le même jour par la Commission Européenne.

Parmi ses mesures :

- **une approche moderne du cancer** : nouvelles technologies, recherche et innovation au service de la prévention et des soins du cancer centrés sur le patient. Par exemple, calcul à hautes performances permettant des simulations complexes d'interactions moléculaires et cellulaires, des essais virtuels de médicaments, seuls ou en association
- garantir **l'accès à des normes élevées** dans les soins du cancer. S'appuyant sur la [stratégie pharmaceutique pour l'Europe](#), le plan prévoit une amélioration de l'accès aux médicaments, un nouveau cadre juridique relatif aux essais cliniques, un partenariat sur la médecine personnalisée, la création de nouvelles plateformes, hébergées sur le nuage européen pour la science ouverte
- placer le **cancer pédiatrique** au centre de l'attention. Les règlements relatifs aux médicaments destinés aux enfants seront révisés.

Ce plan est un élément clé du programme « [L'UE pour la santé](#) », qui contribuera à garantir « une utilisation optimale des résultats de la recherche et à faciliter l'intégration, l'intensification et le déploiement de **l'innovation en matière de santé** dans les systèmes de soins et les pratiques cliniques ».



COMITE STRATEGIQUE D'EXPERTS

*Pr P. Arnaud (Paris), Pr D. Cuny (Lille), Dr E. Dansin (Lille), Pr B. Décaudin (Lille),
Dr B. Dervaux (Lille), Pr E. Lartigau (Lille), Dr F. Pinguet (Montpellier), Pr J. Robert (Bordeaux), Dr M. Yilmaz (Lille)*

CPPCC : Centre de Pharmacologie et de Pharmacie Clinique en Cancérologie
Directeur de publication : Pr E. Lartigau - Directeur Général du Centre Oscar Lambret
Rédacteur en chef : Pr JL Cazin